

**Déclaration de Bamako à la
4ème Conférence internationale sur la pandémie de grippe aviaire et humaine
(Réunion ministérielle et conférence pour les annonces de contributions)
Bamako, 6 - 8 décembre 2006**

La 4ème Conférence internationale sur la pandémie de grippe aviaire et humaine, comprenant une conférence ministérielle et une conférence pour les annonces de contributions, s'est tenue à Bamako au Mali du 6 au 8 décembre 2006, sous le co-parrainage du Gouvernement de la République du Mali, de l'Union Africaine et de la Commission Européenne, et en étroite collaboration avec le Bureau de coordination du système des Nations Unies pour la grippe aviaire, les institutions spécialisées des Nations Unies, la Banque mondiale et d'autres partenaires principaux. Les représentants de 72 pays venus du monde entier et ceux d'institutions techniques internationales et de financement, de différentes organisations, du secteur privé et de la société civile ont participé à la Conférence.

La Conférence de Bamako a été organisée pour passer en revue la situation relative à la grippe aviaire hautement pathogène (GAHP) et la réponse de la communauté internationale à la crise de la GAHP, une année après la Conférence de Beijing, avec un accent particulier sur l'Afrique. Il s'agissait aussi d'assurer le suivi de la mobilisation et de la coordination de l'appui financier des bailleurs de fonds à la réponse donnée aux niveaux national, régional et mondial à la grippe aviaire et également de soutenir les efforts afin de se préparer à une éventuelle pandémie de grippe humaine. La Conférence a accordé une attention particulière à la coopération internationale pour une meilleure préparation et réaction en Afrique, et aussi en vue de renforcer les systèmes de santé animale et humaine, et freiner la propagation de la maladie sur tout le continent, sachant que l'Asie de l'Est et du Sud-Est reste la région la plus touchée par l'infection de grippe aviaire chez les animaux et les humains. Par ailleurs, une séance pour les annonces de contributions a aidé à faire face au déficit à combler pour couvrir les coûts de la lutte contre la grippe aviaire et une éventuelle pandémie de grippe humaine.

La Conférence de Bamako s'est basée sur les recommandations formulées lors des précédentes conférences internationales sur la GAHP : la réunion du Partenariat international sur la pandémie de grippe aviaire (Washington, octobre 2005) ; la réunion internationale des ministres de la santé sur l'état de préparation du monde à la pandémie (Ottawa, octobre 2005) ; la réunion sur la grippe aviaire et la pandémie de grippe humaine (Genève, novembre 2005) ; la réunion internationale sur l'alerte rapide à une éventuelle pandémie de grippe (Tokyo, janvier 2006) ; la conférence internationale pour les annonces de contributions sur la pandémie de grippe aviaire et humaine (Beijing, janvier 2006) et la réunion des hauts fonctionnaires sur la pandémie de grippe aviaire et humaine (Vienne, juin 2006).

Dans l'ensemble, le monde est confronté à une maladie re-émergente, la GAHP, qui, comme les autres maladies transmissibles, ignore les frontières nationales. La lutte contre la GAHP devrait servir à intensifier la lutte contre d'autres maladies émergentes. La maladie s'est maintenant propagée de l'Asie au Moyen-Orient, à l'Europe et, depuis février 2006, à différentes parties de l'Afrique avec une forte possibilité de se répandre ailleurs. Au moment où se tenait la Conférence de Bamako, plus de 250 cas humains avaient déjà été confirmés avec plus de 150 décès, et il est

fort possible que des mutations génétiques de la souche du virus puissent entraîner une transmission d'homme à homme et une pandémie de grippe humaine. Si elle n'est pas détectée, déclarée rapidement et contenue effectivement, une pandémie pourrait tuer des millions de personnes et avoir des conséquences catastrophiques.

En Afrique, la situation de la GAHP est alarmante et elle est aussi source de graves préoccupations non seulement pour les régions touchées et les régions vulnérables, mais aussi pour la communauté internationale dans son ensemble. Au cours de l'année 2006, au moins huit pays ont déclaré des foyers. Seize cas humains, dont sept décès, avaient également été signalés en Afrique. Il est possible que la grippe aviaire chez la volaille soit endémique dans certaines régions, ce qui accroîtrait le risque de voir le virus se propager sur tout le continent. Les mouvements de population et de bétail, et le commerce licite ou illicite d'animaux et de produits infectés sont considérés comme étant les sources principales de propagation du virus, même si l'on croit que les oiseaux migrateurs jouent un rôle crucial dans cette propagation. L'incidence de la grippe aviaire en Afrique révèle la nécessité de renforcer les systèmes de prestation de soins sanitaires et vétérinaires du continent, afin de renforcer la capacité, prévenir la maladie et faire face à des épidémies éventuelles.

Il est donc impérieux, partout dans le monde et particulièrement en Afrique, de veiller à renforcer : 1) la capacité de surveillance de la grippe aviaire et humaine ; 2) les systèmes d'alerte rapide, 3) le diagnostic, 4) la procédure de déclaration des cas ; et 5) la recherche appliquée à travers les réseaux appropriés Nord-Sud et Sud-Sud mis à notre disposition. Par ailleurs, il faudrait mettre l'accent sur des efforts complémentaires visant à renforcer les programmes de lutte contre la GAHP à l'aide des mesures d'hygiène et de santé publique habituelles et à améliorer la biosécurité dans la production de volaille par la sensibilisation et la formation des parties prenantes. Il faudrait également appliquer les directives reconnues au niveau international sur la vaccination des animaux, les mécanismes d'indemnisation par rapport aux mesures sanitaires et aux stratégies de communication opérationnelle et d'éducation sanitaire.

Ainsi, en dépit de tous les efforts déjà fournis, la propagation du virus H5N1 continue. Pour l'arrêter, il faudra que les gouvernements et la communauté internationale déploient de grands efforts.

Nous, participants à la Conférence,

1.

Remercions le Gouvernement de la République du Mali, l'Union Africaine, la Commission Européenne et l'Union Européenne et les autres partenaires pour le succès de la Conférence de Bamako;

2.

Saluons les efforts et les résultats de l'année écoulée, reconnaissons l'opportunité de la réaction internationale face à la crise et prenons acte des engagements pris et des décaissements faits depuis la dernière conférence pour les annonces de contributions tenue à Beijing en janvier 2006. En particulier, nous prenons dûment acte et nous nous félicitons de l'appui apporté dans le cadre

des initiatives internationales et régionales, ainsi que des efforts synergiques tout récents déployés pour l'Afrique, par l'intermédiaire de la plateforme consultative ALIVE ;

3.

Reconnaissons que, en dépit du fait que notre capacité à définir et à réagir face aux conséquences socioéconomiques de la grippe aviaire et à la menace d'une pandémie de grippe humaine s'est améliorée considérablement, la menace persiste, et qu'il faudrait soutenir et renforcer l'élan dans la lutte contre la grippe aviaire et humaine. En particulier, l'engagement pris par les dirigeants politiques aux niveaux les plus élevés de passer à l'action reste indispensable pour prévenir la propagation de la grippe aviaire dans la région et dans le monde, avec les conséquences qui en découleraient pour les moyens de subsistance et compte tenu de la possibilité d'une pandémie humaine aux conséquences catastrophiques. Tout aussi essentiels sont la mobilisation de la communauté internationale pour aider tous les pays touchés et menacés et des efforts visant à améliorer la sécurité alimentaire en réduisant au minimum l'incidence de la GAHP sur les systèmes de production et d'exploitation avicoles, notamment pour les petits exploitants.;

4.

Réaffirmons notre profond attachement aux décisions et conclusions des conférences tenues à Washington, Ottawa, Genève, Tokyo, Beijing et Vienne qui restent entièrement pertinentes (étant donné que la grippe aviaire demeure une maladie animale et que la menace d'une pandémie humaine plane toujours). A cet effet, il faudrait : i) s'attaquer aux foyers de la maladie par des interventions rapides, concertées et appuyées au niveau international et par le renforcement des capacités locales ; ii) veiller à l'élaboration et à la mise en oeuvre effective des plans d'actions intégrés envisagés au niveau national dans le cadre des stratégies mondiales élaborées par l'OMS, la FAO et l'OIE ; iii) mettre en oeuvre les actions immédiates, mais aussi les actions à moyen et long terme, compte tenu de la complexité de la crise de la grippe aviaire et de la nécessité de renforcer durablement les services médicaux et vétérinaires conformément aux normes internationales ; iv) prévenir et juguler la GAHP ainsi que toutes les autres maladies animales transmissibles ayant d'énormes impacts et les maladies humaines émergentes ; v) promouvoir et renforcer la communication et la collaboration entre les secteurs de la santé animale et humaine ; et vi) assurer la coordination à tous les niveaux, en particulier au plan mondial sous l'égide du Bureau de coordination du système des Nations Unies pour la grippe aviaire (UNSIC). Nous invitons instamment, à cet effet, tous les acteurs concernés à redoubler d'efforts pour renforcer les services de santé animale et humaine conformément aux normes internationales et aux principes de bonne gouvernance de l'OIE et de l'OMS, en particulier grâce à une application volontaire rapide du Règlement sanitaire international ;

5.

Nous nous engageons à accorder une attention urgente à la menace de la grippe aviaire et humaine en Afrique, vu la vulnérabilité du continent et l'impact déjà dévastateur des autres épidémies comme le paludisme, le VIH/sida et la tuberculose, et étant donné sa faiblesse économique et sa vulnérabilité écologique face à la propagation de la GAHP. Le document établi par la Plateforme ALIVE sera examiné.

6.

Nous nous engageons à adhérer à la transparence dans la déclaration des cas de grippe chez les humains et les animaux, à échanger sans tarder les données épidémiologiques ainsi que les échantillons avec l'OIE /FAO, le réseau OFFLU et l'OMS, en vue de détecter et de déterminer la nature et l'évolution de tout foyer dans les meilleurs délais et de le contenir ;

7.

Nous nous engageons à bien faire connaître les risques de grippe aviaire et de pandémie de grippe humaine et les meilleurs moyens pour les personnes de s'y préparer et de se protéger. Cela laisse entendre la communication à nos citoyens, en temps opportun et de façon claire et transparente, des informations sur les foyers de maladies animales ou humaines ;

8.

Nous nous engageons à largement échanger les données d'expérience, évaluer constamment les résultats et le niveau national de préparation à la pandémie de grippe, revoir les plans d'action sur une base périodique et les mettre à jour au besoin et actualiser la stratégie mondiale de lutte contre la GAHP et les plans de préparation à la pandémie humaine en mettant à profit l'expertise et les réseaux techniques en place, établis par l'ONU, l'OMS, la FAO, l'OIE et d'autres organisations et groupes concernés ;

9.

Nous nous félicitons des directives générales sur l'indemnisation et les présentations faites lors de la Conférence de Bamako sur les progrès accomplis en matière de vaccination des animaux et de communication opérationnelle ;

10.

Prenons acte du fait que la prochaine Conférence internationale sur la grippe aviaire est prévue à New Delhi (Inde), en 2007.